

Hommage aux tirailleurs sénégalais lors du 70^e anniversaire de la libération de Romans-sur-Isère/Isère, le 23 août 2014



Cinquante-deux tirailleurs sénégalais ont vaillamment participé aux combats du 22 août 1944 ayant permis la 1^{ère} libération de Romans-sur-Isère. Ils étaient alors rattachés au 11^e Cuirassiers recréé en juin 1944 dans le Vercors dont ils constituaient « la section franche des tirailleurs sénégalais ». Jusque là, leur histoire peu commune et peu connue, n'avait jamais fait l'objet, localement, d'une reconnaissance particulière, sinon dans le cadre plus général du « 11^e Cuir ».

Le 70^e anniversaire de la libération de Romans-sur-Isère, a permis de réparer cet oubli. Le samedi 23 août, une plaque commémorative à leur mémoire a été dévoilée au Monument aux Morts. Cette cérémonie réalisée à l'initiative de l'Association des Anciens TDM de Drôme et d'Ardèche a été réalisée en partenariat avec le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Romans-sur-Isère-Bourg-de-Péage, la ville de Romans-sur-Isère, les Anciens du 11^e Cuir et la Commission départementale « Mémoire et solidarité ». Elle a obtenu l'homologation du Préfet de la Drôme.

Parmi les personnalités qui ont participé à cette cérémonie on notait, auprès de la population, des élus romanais et le général LE PORT, président de la FNAOM, la présence du sénateur et président du Conseil-Général, Didier GUILLAUME, de M^{me} Nathalie NIESON, député-maire de Bourg-de-Péage, de nombreux élus, maires et conseillers généraux, venus en voisins, une délégation de la Gendarmerie et du 1^{er} Spahis, les représentants des ordres nationaux, des associations patriotiques (28 drapeaux). Les Anciens coloniaux de Drôme-Ardèche, s'étaient mobilisés. Pour la circonstance, ils étaient renforcés par une délégation des Anciens coloniaux de Lyon conduite par le président GAY. M. Alioune DIOP, consul général du Sénégal avait fait le déplacement de Lyon.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, plusieurs allocutions ont permis de bien comprendre le sens de cette cérémonie exceptionnelle. La plaque commémorative a été ensuite dévoilée par le général (2S) Armel LE PORT, le consul du Sénégal Alioune DIOP et M. LABADENS, Premier-adjoint au maire. Cette séquence émouvante s'est achevée par l'hymne de l'infanterie de Marine repris par les nombreux coloniaux de l'assistance. À l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés autour de l'apéritif offert par la Municipalité.

Pour les anciens coloniaux, la matinée s'est terminée par un repas de cohésion dans un restaurant des environs de Romans-sur-Isère.

Colonel(er) Maurice MICHEL, président des Anciens TDM
de Drôme et d'Ardèche